

Point de vue. 2M. Driss KHROUZ.

La souveraineté alimentaire face à l'inflation.

Les débats qui ont lieu dans le monde et au Maroc depuis plus d'une année sur les prix et l'inflation sont utiles et légitimes. Les opinions et les points de vue se déversent et c'est normal, chacun(e) y va de son point de vue et de sa certitude !

L'inflation est un mode de fonctionnement d'une économie de marché ; elle en est un mécanisme. Elle indique l'évolution des prix. S'arrêter à ce niveau ne signifie rien; le niveau des prix est par nature l'autre face des revenus. Tout est dans la concomitance. Le pouvoir d'achat est alors en question. Un prix est un niveau relatif de comparaison.

L'inflation a atteint des niveaux insupportables en soi pour la majorité des consommateurs dans le monde et c'est le cas dans notre pays.

Le panier de référence défini par le HCP pour la détermination du taux de l'inflation se base sur l'indice des prix à la consommation (IPC), défini par les variations des prix des 12 catégories de biens et services qui se composent de 1391 variétés des 546 produits, arrêtées en 2017, base de référence issue de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses de l'échantillon des 16.000 ménages retenus dans 18 villes des 12 régions du pays.

C'est la rencontre entre l'offre et la demande des biens qui détermine en théorie les prix des biens et services échangés sur le marché. La concurrence est le mécanisme censé en déterminer le niveau et en ajuster les fluctuations.

On ne peut donc parler de prix, d'inflation, de monnaie, de taux d'intérêt directeur, d'épargne, d'investissement, de production, de consommation, d'offre et de demande, sans se référer au cadre qui en dicte les natures et les évolutions. Il s'agit évidemment du marché.

Sans rentrer dans les méandres de l'économie politique, la question principale qui se pose est celle de la logique du marché et donc de la production, des revenus, de l'offre, de la demande, du profit du capital et du salaire de l'emploi.

Au Maroc, le marché ne détermine que des aspects à la marge de tous ces paramètres. En amont du marché, des logiques extra-économiques fixent les règles de jeux, consolident des acteurs et orientent tout le système.

Le marché n'est pas la logique déterminante en amont, il devient un cadre de résonance de choix politiques qui dénaturent sa cohérence et altèrent ses lois. Il est déterminé.

C'est pour ces raisons fondamentales que l'inflation au Maroc n'est pas directement celle de la pression de la demande, ni celle de l'offre. Les chocs existent certes mais ils sont des ondes asymétriques de rationalités extra-économiques. Les barrières à l'entrée, les rentes de postures, les oligopoles patrimoniaux, les ondes extérieures conjuguées localement expliquent bon nombre de ces phénomènes.

Les manifestations de la production et de la consommation existent ; elles ne déterminent pas le prix, l'inflation, le profit, les salaires, les taux d'intérêt et l'investissement. Elles en sont les expressions et le reflet.

Le marché est un miroir déformant de mécanismes économiques soumis à des compromis extra-économiques.

La logique des revenus, de l'épargne, des fortunes, des patrimoines, des activités non formalisées légales et illicites, des lois sur le travail, de l'entreprise, du foncier, de l'immobilier, des impôts, des retraites et de la protection sociale, échappe en grande partie au marché qui n'en capte qu'une infime partie, la partie visible de l'iceberg.

Le marché est un cadre d'enregistrement et non de décision stratégique. Il ne peut organiser en soi ni l'équilibre économique général, ni la justice et la stabilité sociales.

La fameuse RCB (rationalisation des choix budgétaires) n'est pas d'un grand secours ici. La rationalité en vigueur n'est pas économique .

Il y a une inflation de 10,1% avec 20% pour les biens alimentaires.

Plus de 7 millions de marocains n'ont pas accès à la moitié du fameux panier de référence et pourtant il n'y a pas de crise économique pour tous :

5800 marocains sont millionnaires en dollars et leur croissance est de 28% entre 2021 et 2022 ; l'agriculture a généré plus de 88 milliards de dirhams en recettes d'exportations en 2022 ; les transferts des MRE sont de 109,15 milliards de dirhams.

L'Etat n'est pas absent : par sa politique budgétaire il joue au pompier et multiplie les initiatives courtes, multiples et désarticulées.

L'agriculture d'exportation et les spéculations de tous genres s'enrichissent sans contrepartie adéquate et la fiscalité continue son bon chemin de facilité et d'injustice sociale.

Un niveau d'inflation autour de 5% est tout à fait acceptable et gérable.

Subis par le marché, les paramètres économiques, dont les prix, doivent être régulés, contrôlés et ajustés par des choix de politique économique.

Des politiques basées sur les revenus et la cohésion sociale passent par la lutte économique contre les inégalités, les oligopoles, des politiques de redistribution et la consolidation des classes moyennes.

Il est temps de mettre la souveraineté alimentaire, la justice sociale et la sobriété hydrique, énergétique et environnementale au rang de priorités économiques.

Rabat le 6 Avril 2023.